



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT SALAF INVEST

COMPARTIMENT INVEST AL MOUADDAF II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
Premier trimestre 2024

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf II

Rapport trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Contact

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/07/2021, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF II » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 15.847 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 749.984.241,47 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

L'opération est caractérisée par une période de rechargement de trois ans, où les flux de capitaux collectés pendant chaque trimestre sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances éligibles aux douzes premières dates de paiement trimestrielles.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/07/2021
Nombre de créances	15847
Encours des créances	749 984 241,47
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51
↳ En % de l'encours à l'émission	0,051%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58
↳ En % de l'encours à l'émission	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	175%
Durée résiduelle minimale (années)	1,96
Durée résiduelle maximale (années)	9,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	6,02

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 750.000.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau ci-après.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement. Ces titres s'amortiront alors au fur et à mesure de l'amortissement des créances cédées qui composeront l'actif du compartiment après la fin de la période de rechargement.

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité (***)
Obligations A	7 237	723 700 000,00	Taux révisable (*)	0,45%	11,75 ans
Obligations S	262	26 200 000,00	2,95% (**)	1,00%	11,75 ans
Parts	2	100 000,00	NA	NA	12,50 ans
Total	7 501	750 000 000,00			

(*) Le taux d'intérêt est fixé au début de chaque période d'intérêts, il est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque. Pour la première période, il est égal au taux de référence correspondant au nombre de jour exact de cette période.

(**) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons de Trésor arrêtée au 02/07/2021.

(***) Selon un scénario basé sur un taux de remboursement anticipé annuel de 25,38% et un taux de déchéance annuel de 0,74% sur le portefeuille des créances cédées.

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf II

Rapport trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux dernières dates d'arrêté (les encours sont en MAD) :

Date d'arrêté	24/06/2023	24/09/2023	24/12/2023	24/03/2024
Nombre de créances (après rechargement)	19 625	20 045	20 500	20 822
Encours des créances (avant rechargement)	656 955 217,04	656 522 105,73	661 538 255,11	665 486 007,87
Encours des créances (après rechargement)	749 230 096,19	749 092 745,91	748 969 733,41	748 686 289,35
Encours amorti sur la période	92 462 789,22	92 707 990,46	87 554 490,80	83 483 725,54
↳ En % de l'encours à l'émission	12,33%	12,36%	11,67%	11,13%
↳ Cumulé depuis l'émission	93,58%	105,94%	117,61%	128,74%
Capital restant dû minimal (MAD)	472,61	1,50	1,50	1,30
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	347 285,83	347 897,54	360 836,60	347 383,25
↳ En % de l'encours arrêté	0,046%	0,046%	0,048%	0,046%
Capital restant dû moyen (MAD)	38 177,33	37 370,55	36 535,11	35 956,50
↳ En % de l'encours arrêté	0,005%	0,005%	0,005%	0,005%
Taux moyen pondéré	7,93%	7,77%	7,68%	7,67%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	2,64	2,66	2,68	2,69
Durée résiduelle minimale (ans)	0,33	0,05	0,04	0,01
Durée résiduelle maximale (ans)	8,33	8,25	8,24	8,24
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	4,76	4,62	4,52	4,43

Le tableau ci-après détaille les opération de rechargement (les encours sont en MAD) :

Date de rechargement	24/06/2023	24/09/2023	24/12/2023	24/03/2024
Encours global début de période	749 418 006,26	749 230 096,19	749 092 745,91	748 969 733,41
Encours global fin de période	656 955 217,04	656 522 105,73	661 538 255,11	665 486 007,87
Encours amorti sur le trimestre	92 462 789,22	92 707 990,46	87 554 490,80	83 483 725,54
Encours collecté	92 273 657,85	92 570 633,35	87 431 411,41	83 200 325,54
Encours rechargé	92 274 879,15	92 570 640,18	87 431 478,30	83 200 281,48
Encours global après rechargement	749 230 096,19	749 092 745,91	748 969 733,41	748 686 289,35
Nombre créances acquises	2 062	1 971	1 906	1 830
Encours moyen	44 750,18	46 966,33	45 871,71	45 464,63
Taux moyen pondéré	6,39%	6,75%	7,09%	7,68%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,42	1,12	1,00	0,90
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	4,81	5,00	5,32	5,24

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances remboursées par anticipation	1 038
Capital des créances remboursé par anticipation	37 164 241,06

Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	12 415 730,04	1,66%
Février	12 073 237,43	1,61%
Mars	12 675 273,59	1,69%
Total	37 164 241,06	4,96%

3 - Situation des échéances impayés

Situation des échéances impayées à la date d'arrêt

Montant des impayés en intérêts	1 434 646,24
Montant des impayés en capital	1 313 531,55

Historique des arrêts mensuels des impayés en intérêts sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	1 254 147,73	0,17%
Février	1 362 799,82	0,18%
Mars	1 434 646,24	0,19%

Historique des arrêts mensuels des impayés en capital sur la période arrêtée

Mois	Arrêté des impayés en capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	1 096 048,39	0,15%
Février	1 233 388,25	0,16%
Mars	1 313 531,55	0,18%

4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	20 822
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	41
Nombre de créances passées en défaut sur l'année en cours	41
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	328
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
Nombre de créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	-
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	3
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	200
Nombre de créances en défaut recouvrées	128
CRD total des créances saines	748 686 289,35
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	1 690 177,60
CRD total des créances passées en défaut sur l'année en cours	1 690 177,60
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	11 421 515,09
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	-
CRD total des créances reclassées en créances saines sur l'année en cours	-
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	48 489,94
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	6 246 461,83
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	499 792,22
Montants recouverts des créances en défaut sur l'année en cours	499 792,22
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	5 126 563,32

Historique des défauts sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début d'année
Janvier	254 243,61	0,03%
Février	255 483,71	0,03%
Mars	1 180 450,28	0,16%
Total	1 690 177,60	0,23%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts
Janvier	260 502,14
Février	30 856,70
Mars	208 433,38
Total	499 792,22

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours début d'année
Janvier	4 746 585,91	0,63%
Février	4 496 315,67	0,60%
Mars	4 352 145,76	0,58%
Total	13 595 047,34	1,82%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours début d'année
Janvier	28 089 503,42	3,75%
Février	27 170 960,22	3,63%
Mars	26 749 476,52	3,57%
Total	82 009 940,16	10,95%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	752 841,81
Solde du compte de réserve (en MAD)	10 001,77

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	3 557,67	2 213,81	7 876 005,42

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT

1 - Frais et commissions supportés par le compartiment

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année en cours (les montants sont hors taxes en MAD) :

Trimestre	T1-2024
Début de période	24/12/2023
Fin de période	24/03/2024
CRD de base	748 969 733,41
Recouvrement	18 621,93
Dépositaire	93 109,63
Gestion	372 438,50
AMMC	53 766,12
Maroclear	2 700,00
Total	540 636,18

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	723 700 000,00
T1-2024	Coupon	856,91	6 201 457,67
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	723 700 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		856,91	6 201 457,67
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Le taux d'intérêts à appliquer pour le calcul du coupon des obligations A sur la période du 24/03/2024 au 24/06/2024 est de 3,39%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines interpolé à partir de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib au 22/12/2023, égal à 2,94%, augmenté de la prime de risque de 0,45%.

Obligations S		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	26 200 000,00
T1-2024	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	26 200 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		737,50	193 225,00
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		50 000,00	100 000,00
T1-2024	Coupon	2 579 442,76	5 158 885,52
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		50 000,00	100 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		2 579 442,76	5 158 885,52
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 7,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	7 500 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut (constatés aux périodes d'encaissement de l'année) ont été couverts à partir de l'excess spread brut des trimestres correspondants, et remboursés aux porteurs d'obligations, aux dates de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2024

Période d'arrêté : 24/12/2023 au 24/03/2024

Date d'arrêté : 24/03/2024



Attijari Titrisation

IV CONTACT

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca
Tel : 05 22 49 39 90

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion & Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94